



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 35

Votants : 44

N° CC2025-01-04

OBJET :

**TRANSFERTS DE CHARGES
ENTRE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES ET SON CIAS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 22 janvier 2025 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD, Cédric BOILOT ; Christine BONNET ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean- Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : François BRUNET ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Catherine SIMONET ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Christian JEROME ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ;

Excusés remplacés par le suppléant : Marie TARDIVAT remplacée par Alain DURIN ;

Excusés : Denis ASTRUC ; Marc BEAUMONT ; Didier BOURNAT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Margaux PIQUELLE ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

AR Prefecture

063-200072080-20250128-CC20250104-DE
Reçu le 06/02/2025

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal de la communauté de communes,

Considérant que les budgets de l'EHPAD Maurice SAVY et du Foyer Logement les Tilleuls ont pris en charge le salaire d'un agent qui a travaillé pour la Communauté de Communes en 2024. Il convient de faire un transfert de charge du budget principal de la Communauté de Communes vers les budgets de l'EHPAD et du Foyer Logement de Saint Gervais pour un total de **74 030 €** (Coût Total Employeur).

Propose au Conseil Communautaire :

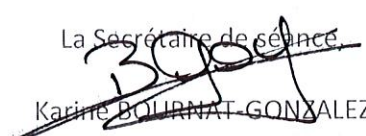
- De fixer De fixer le montant du remboursement au profit :
 - o D'une part de l'EHPAD de Saint Gervais pour un montant de 61 083 €
 - o D'autre part pour le Foyer Logement pour un montant de 12 947 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve le montant des charges transférées ci-dessus et le remboursement du budgets principal de la Communauté de Communes au profit du budget principal du CIAS tel que détaillé ci-dessus ;
- approuve l'ouverture et l'inscription des crédits de fonctionnement au compte 6218 ;
- charge M. le Président et le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 28 janvier 2025.

La Secrétaire de séance


Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président


Laurent DUMAS



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes